Vélo.Cité 133

Juin 2016

ISSN : 1954 - 9032 – 2 €

Éditorial

Beaucoup de changements en ce printemps à Vélo-Cité et dans le monde du vélo. D'abord, comme vous le lirez plus en détail dans ce bulletin, le départ de notre salariée Muriel Sola-Ribeiro, qui fut la voix de l'association pendant de nombreuses années. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles activités. Elle sera remplacée par Oriane Hommet, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Ensuite, notre local dont la rénovation se termine (quelle aventure !). Il offrira de meilleures conditions de travail aux acteurs du PUMA et un meilleur accueil à leurs adhérents.

Au delà de notre association, le monde du vélo bouge beaucoup en ce moment : forum de la filière vélo à Mérignac, révision du plan vélo de Bordeaux Métropole, expérimentation d'un pont de Pierre partiellement cycliste, installation de nouveaux commerçants et/ou réparateurs de cycles, initiatives, de la part des communes, d'animations autour des déplacements actifs… et bien entendu, de plus en plus de cyclistes dans les rues avec le retour des beaux jours.

Cette effervescence n'est pas sans conséquence sur vos administrateurs qui ont bien du mal à suivre le mouvement tant ils sont sollicités de toutes parts. Aussi, que vous soyez adhérent ou sympathisant, et en tous cas cycliste convaincu, n'hésitez pas à venir donner un coup de main, même ponctuel, pour être toujours plus nombreux à défendre le plus adapté des modes de locomotion pour la ville.

Je vous souhaite un bel été.

● Alain Guérineaud

Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89
http://velo-cite.org
courriel : bordeaux@fubicy.org

La fête du vélo, le 5 juin

- *Tram D, la suite*

9 juillet

- *Rencontre avec les adhérents*

Bloc-notes

- **Samedi 2 juillet**
  Cartopartie sur le vélo (p. 2)
- **Samedi 9 juillet**
  Rencontre avec les adhérents (p. 2)
- **21 au 25 septembre**
  Bègles fête le cinéma à vélo (p. 2)

Formations pour les bénévoles

Savez-vous qu'il existe une offre de formation abondante mise en place par des communes (Bordeaux, Mérignac…) ou par le conseil du département, en direction des bénévoles des associations ? De nombreux aspects y sont abordés, comme par exemple les fonctions d'employeur, le fonctionnement et l'évolution de l'association, les financements, les outils de communication, etc.
C'est à la fois un enrichissement de ses connaissances personnelles et un savoir faire bien utile pour participer à l'évolution de votre association…
Pourquoi ne vous inscririez-vous pas dans un de ces ateliers pour tenir ensuite un rôle à Vélo-Cité ? Ou dans une autre association, on a les idées larges… même si on préférerait que ce soit chez nous !

Pour se renseigner et s'inscrire :
www.gironde.fr/benevoles
www.bordeaux.fr/p85378/labb
www.merignac.com/accompagner-les-associations-encourager-le-benevolat

La vélo-école

Rappelons que Vélo-Cité propose une école pour apprendre à faire du vélo en ville en sécurité. Le stage dure 26 heures, sous forme de deux séances hebdomadaires de deux heures. Une session vient de commencer, la prochaine ira de la mi-août à fin septembre. Faites-le savoir autour de vous ! Plus d'informations sur le site internet.

Une cartopartie sur le vélo

Notre première « cartopartie » se tiendra le **samedi 2 juillet de 14 heures à 17 heures** au local de Vélo-Cité, 16 rue Ausone à Bordeaux. Pour celles et ceux qui le souhaitent, nous pourrons nous retrouver dès 12 h 30 pour partager une auberge espagnole.
Pour cette première séance, nous vous présenterons Open Street Map (OSM), le logiciel libre qui nous permettra de relever sur le terrain des informations concernant le vélo dans Bordeaux : sur le stationnement par exemple, mais tout ce qui concerne ce mode de déplacement peut faire l'objet de relevés. Nous apprendrons à reporter ces informations sur les cartes pour enrichir la base de données et la rendre disponible à chacun via internet.
Vous deviendrez ainsi de nouveaux contributeurs citoyens-cyclistes.
Le nombre de participants est limité à 12. Merci de vous inscrire à l'avance auprès de l'association. Et si vous le pouvez, apportez appareils photos et téléphones, voir un ordinateur.
Plus d'informations auprès de Pascal Derache : pascal.derache@orange.fr ou 06 83 22 80 32.

Vélo-Cité à la rencontre de ses adhérents

De nombreux adhérents souhaitent nous faire part de leurs doléances, idées et suggestions.
Par courriel, ce n'est pas toujours pratique, de vive voix c'est mieux, mais les horaires de travail et les activités des uns et des autres permettent difficilement de se rencontrer entre adhérents, salariés et administrateurs.
C'est pourquoi nous allons lancer des réunions régulières où tout le monde pourra causer de manière sereine. Nous vous proposons une première date le **samedi 9 juillet**.
Nous vous préciserons les heure et lieu par courriel très prochainement ; si vous ne les recevez pas, appelez-nous ou visitez notre site.

Merci de nous prévenir de votre venue par téléphone, courriel ou courrier.
De plus, lors de nos conseils administration en début de mois de 19 h 30 à 22 h 30, nous serions heureux d'accueillir un ou deux adhérents (pas plus faute de place !) afin qu'ils puissent voir ce qui s'y passe. Merci de nous prévenir de votre venue.

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux
ISSN : 1954 - 9032
Mise en page du numéro 133
Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreau

En septembre, Bègles Fête le cinéma à vélo (et inversement)

À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, la mairie de Bègles et l'association Cycles et manivelles (C&M) organisent leur premier cyclo-festival, qui se déroulera du **21 au 25 septembre.** L'idée de coupler cinéma et vélo pour en faire le fil rouge d'un événement festif et culturel mûrit depuis pas mal de temps dans les têtes des organisateurs. En effet, la Maison du vélo et des mobilités (MVM) de Bègles est logée dans l'ancienne cinémathèque, et l'association C&M qui gère le lieu a souhaité faire un clin d'œil au 7e art en choisissant pour son nom la Manivelle (celle du vélo mais aussi celle de la caméra).
Entre projections de films, lectures, exposition et animations diverses, le programme du festival sera varié et adapté à tous les publics.
Au cinéma Le Festival tout d'abord, des films dans lesquels le vélo est au premier plan seront projetés toute la semaine pour petits et grands. En point d'orgue, le film « Wadjda », présenté dans le cadre de Cin'échange, qui retrace l'histoire d'une jeune fille saoudienne souhaitant acquérir un vélo, qui se heurte à l'ultra-conservatisme de sa famille. Une soirée consacrée à des courts-métrages de vélo et au théâtre d'improvisation sera aussi programmée.
La Maison du vélo et des mobilités fêtera sa première année d'existence avec une soirée vélo-projection-apéro : il faudra pédaler pour projeter le film ! En plus des activités habituelles, on pourra également y voir une exposition de photos, assister à des lectures d'œuvres littéraires et écouter des interviews du cycliste béglais Pierre Mancicidor. Le cyclo-festival se terminera par une balade à vélo à la découverte du Delta vert béglais.
Le programme détaillé sera bientôt disponible sur www.cycles-manivelles.org.

Contact :
28 rue Léon Gambetta à Bègles - 09 83 91 48 08
contact @ cycles-manivelles.org

Au revoir Muriel

La roue tourne. Muriel Sola, embauchée à Vélo-Cité en septembre 2007, a décidé de quitter son emploi. Presque 9 ans, c'est un joli bail, un nombre de tours de manivelles impressionnant

Muriel, on le croit, a pris une bonne décision en souhaitant aller explorer de nouveaux horizons. À Vélo-Cité, question emploi, on aimerait être un bon tremplin (faire du tremplin à vélo ? pas simple, essayez donc sur les quais).

En septembre 2007, quand Muriel est arrivée, Vélo-Cité était encore installée rue Rodrigues-Pereire, dans le quartier Saint-Sernin près de la place Gambetta. Le bien nommé PUMA (pôle urbain des mobilités alternatives) n'était pas constitué (pour les amateurs de dates, Vélo-Cité, Citiz, anciennement Autocool, et Roller Air se sont installées en 2009 dans les locaux actuels de la rue Ausone). Muriel a commencé avec un CDD de 8 mois avec pour objet la création d'une vélo-école pour adultes. Une bien jolie mission pour un CDD, qui fut du genre col de première catégorie pour qui souhaiterait une image cycliste. Cette image n'est d'ailleurs pas très pertinente car elle fait trop tour de France et n'est pas assez urbaine, tant pis. Eh bien, grâce à une grande détermination, la mission fut réussie. Sacré succès que la vélo-école et quel magnifique outil d'émancipation ! Et ça dure encore. Merci Muriel d'avoir installé la vélo-école sur de bons rails (encore une très mauvaise métaphore pour parler de cyclisme urbain, mais existe-t-il une métaphore cycliste adaptée ? sur de bonnes bandes cyclables ?).

Suivit un deuxième CDD de 9 mois, puis l'embauche en CDI. Désormais Muriel va pédaler grand braquet pour Vélo-Cité et dans de nombreuses directions : pour la vélo-école, pour coordonner ou encadrer nos actions d'animation et nos revendications, pour des expertises en aménagements cyclables, pour jouer l'interface entre les membres du conseil d'administration (qui sont bénévoles) et nos interlocuteurs institutionnels et techniques, pour des interventions dans les médias, pour gérer le quotidien de l'association. Et tiens, une bonne question à poser à Muriel : combien de kilomètres à vélo a-t-elle bien pu parcourir en 9 ans pour Vélo-Cité ?

Pas simple, cher lecteur, d'écrire au sujet de Muriel et de son travail pour Vélo-Cité en quelques lignes. Alors je vais dire, à mon sens, sa plus grande qualité. Muriel a dû souvent représenter Vélo-Cité dans de multiples réunions, tables rondes, face aux médias et devant toutes sortes d'interlocuteurs, politiques, techniciens… Elle a fait ce travail sur tous les sujets de l'association, vélo-école, animations, aménagements cyclables… À chaque fois, elle connaissait bien son sujet et défendit la politique définie, jamais aucun problème.
Bon, si Muriel lit ça, elle risque la grosse tête, le boulard. Faudrait-il donc que je change de plateau et que je passe à du négatif pour un propos plus classique et bien équilibré du genre thèse-antithèse-synthèse ? Bof, j'ai pas du tout envie. Et puis aussi, pour bien faire, faudrait que je raconte quelques anecdotes : la gestion des seaux d'eau de la verrière qui fuit, la malédiction informatique qui pèse sur l'impression des étiquettes postales, les vapeurs d'encens, les traques aux souris… Mais y'en a des dizaines d'anecdotes comme ça. Elles sont un peu comme un virage superbement négocié, la crevaison le jour où fallait pas : c'est le vivant et l'éphémère qui en font le croustillant.

Et revenons aux fondamentaux (image rugbystique donc peu adaptée, pourrait-on dire revenons les deux mains sur le guidon ?). Y'a pas que Vélo-Cité dans la vie ! Et sans vouloir dévoiler une vie privée – le bulletin de notre association ne s'appelle pas Gala – Muriel, au cours de ces dernières années, s'est mariée (d'ailleurs le gars, il a souvent rendu service, et avec le sourire…) et une bien jolie petiote est née (pas encore bénévole rue Ausone mais ça viendra). C'est-y pas beau ?

J'écris ces lignes le 24 mai. Muriel tu pars dans quelques jours, si d'ici là tu peux nous obtenir des engagements forts au sujet du réseau vélo express, n'hésite pas ! Bon, je rêve…

Alors Muriel, bon vent (trop maritime ?), bonne route (trop hors agglomération ?), bonne chance (trop casino ?), plein de bonnes choses (trop culinaire ?) et merci.

● Jean-François Perrin

Chers adhérents, bénévoles, partenaires, chers tous,

c'est avec une joie teintée d'un chouïa de tristesse que je vous informe de mon prochain départ de Vélo-Cité. Mon aventure a commencé il y a déjà 16 ans comme bénévole puis comme salariée il y a 9 ans. J'ai trouvé ainsi une façon d'allier ma vie professionnelle à mes attentes et engagements relatifs au vélo.
Je prends quelques minutes de votre temps pour vous remercier de ce que vous m'avez apporté, en espérant que j'aie pu vous répondre, guider, accompagner, soutenir, rassurer le mieux possible.
Mon passage dans cette association m'a permis d'évoluer de façon spectaculaire au niveau professionnel mais aussi personnel. J'ai fait face à des défis et des situations qui m'ont permis de devenir une meilleure personne. J'ai travaillé avec des gens extraordinaires et dévoués.
Et enfin, j'y tiens, une petite tribune sur le bénévolat qui, selon le dictionnaire, est « une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif ». Je tiens beaucoup à l'étymologie de ce mot qui vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ». C'est à mon avis le sens de la vie, du début de l'engagement, ce qui crée un vrai lien social et qui peut faire taire les mauvais esprits.
Pour ma part, après une pause reconstituante en famille, je me recentrerai sur des projets professionnels différents mais toujours proches du vélo car il fait partie de ma personne.
Vous pourrez désormais me suivre sur ma page Facebook (Madame Vélo Muriel Sola-Ribeiro). À bientôt !

● Muriel Sola-Ribeiro

Bienvenue à notre nouvelle salariée !

Muriel Sola nous a quittés pour d'autres horizons et c'est Oriane Hommet qui arrive.
Elle va donc reprendre le flambeau et c'est désormais à elle que vous aurez le plus souvent à faire lorsque vous nous appellerez ou que vous passerez au local rue Ausone. Je ne vais pas vous la présenter, vous ferez connaissance avec elle, elle est très sympathique !
Pendant quelques semaines il va lui falloir prendre ses repères ; les administrateurs et les salariés du Puma l'aideront dans cette installation. Nous comptons aussi sur vous, nos adhérents, nos partenaires, tous ceux qui nous lisent pour lui réserver le meilleur accueil et l'aider à s'intégrer rapidement. D'avance, merci.

● **Alain Guérineaud**

On recherche un trésorier adjoint

Vélo-Cité recherche un(e) trésorier(e) adjoint(e) bénévole. Sa mission sera d'aider le trésorier dans ses activités et éventuellement de le remplacer lors de ses absences.
Le temps à consacrer à cette tâche représente moins de 10 heures par mois. Les horaires sont souples, au choix de chacun. Si vous pouvez nous aider, merci de nous adresser un courriel à bordeaux@fubicy.org.

Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

Altermove 82, cours Alsace-Lorraine,
Bordeaux - 06 15 25 44 25
Esprit Cycles, 27 rue Nancel-Pénard,
Bordeaux - 05 56 58 78 36
Vehrts Bleu Company, 65 rue Judaïque,
Bordeaux - 06 64 88 91 87
Cycles et passion, 4 cours Aristide-Briand,
Bordeaux - 06 33 34 40 32
Cyvéa, 28 cours du Chapeau-Rouge,
Bordeaux - 05 56 81 59 98
Écocycles, 36 Avenue Aristide-Briand,
Mérignac - 05 56 96 07 50
Atelier du vélo, deux adresses à Talence :
94 cours Gambetta (atelier) - 09 64 49 00 88
27 cours Gambetta (boutique) - 05 56 36 09 37
Go Sport, trois adresses :
17 avenue de la Somme, Mérignac - 05 56 47 66 50
50-60 rue Ste-Catherine,
Bordeaux - 05 56 79 00
Centre commercial Rives d'Arcins,
Bègles - 05 57 35 03 23

Club TGV : place à la voiture !

La SNCF a récemment créé un « club TGV », qui prépare l'arrivée du TGV mettant Paris à deux heures de Bordeaux en juillet 2017. La dernière réunion, en avril, avait lieu à la chambre de commerce et d'industrie. Le thème en était « le TGV de porte à porte » et devait donc nous concerner

Nous avons eu droit à une présentation fort intéressante de l'application mobile SNCF qui, en plus de l'horaire des trains, décrit précisément les moyens pour se rendre à la gare, et de la gare à sa destination finale (taxis, véhicules de tourisme avec chauffeur, auto-partage, trams, bus, cars, stations de VCub). Le vélo privé était quelque peu absent, lapidairement évoqué via les 700 places de parking de la gare – lesquelles nous semblent d'ailleurs fort insuffisantes à moyen terme.
L'exemple choisi en illustration était celui d'une famille résidant rue de Rivoli à Paris et allant passer son week-end au Cap Ferret. Exit (exeunt ?) les prolétaires du 93 voulant rendre visite à leur famille aux Aubiers…
Cela dit, même si cette application est réservée aux seuls détenteurs de smartphones (75 % de la clientèle, mais que font les autres ?), on ne peut que saluer son côté écologique tourné vers les transports en commun et tous les types d'auto-partage, malgré quelques légers oublis (par exemple la liaison maritime Arcachon/Cap Ferret).

À l'opposé, l'intervention du responsable de la CCI était tristement révélatrice d'un état d'esprit entièrement tourné vers la voiture :
- regret de la transformation de l'actuelle voie autoroutière sur berge en un boulevard urbain qui sera moins rapide pour les voitures,
- regret du peu de parkings créés par Euratlantique autour de la gare (mais rien n'est perdu, des pressions sont en cours pour que ça change),
- satisfaction devant une future ligne de tramway vers l'aéroport, afin que les voyageurs prenant le TGV pour aller à Paris le matin et revenant en avion puissent récupérer au plus vite leur voiture laissée à la gare le matin, ouf !
La CCI ne semble avoir d'yeux que pour l'automobile, et on ne peut être que consterné par cette vision pompidolienne et archaïque de ses responsables. À croire que cette ligne de train serait uniquement destinée à quelques cadres aisés venant en voiture de leurs cossus pavillons de banlieue et se rendant à Paris pour la journée !

On peut pourtant penser que si de nombreux franciliens choisissent Bordeaux avec l'arrivée de la LGV, c'est plus pour son cadre de vie moins sinistré par la circulation automobile que pour y trouver des autoroutes urbaines. Pour nous comparer à l'Allemagne ou aux Pays-Bas, la place laissée au vélo y est beaucoup plus importante et le chômage deux fois moins important, échangeons donc nos responsables économiques ! Bon, d'accord, je m'égare.
La situation géographique de la gare la met à moins de 5 kilomètres d'une grande partie de la métropole. Il serait judicieux d'inciter le plus grand nombre à s'y rendre à vélo en prévoyant des stationnements dimensionnés et adaptés.
Hélas cette réflexion est peu partagée par les différents décideurs, et c'est fort dommage.

● **Éric Leroy**

Bourse aux vélos

La bourse aux vélos de ce printemps a encore été un bon cru. Une belle journée, plus de 130 vélos vendus, une belle équipe d'organisateurs bien rodée, du monde et du succès. En fin de journée il ne restait qu'une poignée de vélos sans intérêt sur le carreau.
Nous remercions tous les bénévoles pour cette réussite, et nous vous donnons rendez-vous début octobre pour la prochaine bourse aux vélos.

Formation pour « initiateur à la mobilité à vélo » : une première !

Atelier pratique

Avec les élèves de la vélo-école

Le groupe de stagiaires

Vélo-Cité a accueilli en avril dernier sept stagiaires pour une session de formation d'initiateur à la mobilité à vélo. Les « initiateurs » ainsi formés peuvent ensuite conduire des séances de vélo-école auprès de différents publics (jeunes, adolescents, adultes) en milieu urbain et péri-urbain, et animer des activités de découverte, initiation et éducation à la pratique du vélo en ville. Les stagiaires venant de toute la France (Bègles, Bordeaux, Lormont, Lille, Mont-de Marsan, Nîmes) ont durant ces trois jours travaillé sur les thèmes suivants : connaissance des acteurs de la mobilité à vélo, pédagogie, entretenir son vélo, apprendre à rouler, transmettre les règles de circulation, préparer des déplacements en sécurité, apprendre à se déplacer dans le trafic. Des ateliers pratiques étaient aussi au programme avec les élèves de notre vélo-école ainsi qu'avec un groupe d'enfants de l'union Saint-Bruno. Les stagiaires sont repartis pleins d'informations et prêts à mettre en place une vélo-école dans leurs structures respectives.

Rappelons que sur les 190 associations vélos de la FUB (fédération des usagers de la bicyclette) il y a 58 vélo-écoles en fonctionnement. Former plus d'usagers de la bicyclette en formant d'abord des initiateurs devrait développer l'usage du vélo sur notre territoire.

● **François Nora**

Mais que fait le CA ?

Avril

- **03** Bourse aux vélos (p. 4)
- **04-06** Formation d'initiateurs à la mobilité à vélo (p. 5)
- **05** Conseil d'administration
- **14** Club TGV à la chambre de commerce et d'industrie (p. 4)
- **26** Réunion de bureau

Mai

- **02** Réunion pour la fête du vélo
- **03** Conseil d'administration
- **09** Forum de la filière vélo à Mérignac (p. 5)
- **10** Réunion de bureau
- **11** Formation sur le recrutement dans les associations
- **12** Stand à la Maison écocitoyenne avec Récup'R
- **19** Atelier vélo projet urbain Bordeaux Brazza (p. 7)
- **23** Formation au management d'une association
- **27** Atelier de Bordeaux Métropole (maisons des mobilités)
- **31** Atelier de Bordeaux Métropole (promotion du vélo)

Juin

- **05** Fête du vélo
- **09** Conseil d'administration

Premier forum de la filière vélo à Mérignac

Le 9 mai s'est tenue à Mérignac une réunion originale regroupant une majorité d'acteurs du monde du vélo : des détaillants, des fabricants, des associations, des collectivités diverses et variées aussi bien sûr. Le but ? Réfléchir ensemble aux moyens à mettre en œuvre pour dynamiser cette filière économique prometteuse en termes de développement et d'emplois.

Ce rassemblement a permis également de faire un vaste tour d'horizon de l'utilisation du vélo dans notre métropole et bien au delà, en France et en Europe (où notre pays maintient son classement médiocre : 12e). Malgré cela, les perspectives de développement sont plutôt bonnes tant en termes de déplacements urbains que de tourisme à vélo.

C'est donc à un remue-cerveaux à hautes fréquences (également appelé brain storming) que se sont livrés les quelques 70 présents pour définir des orientations à moyen terme mais aussi, et surtout, des priorités qui pourraient (devraient) être mises en œuvre rapidement.

La municipalité espère pouvoir créer l'an prochain un événement plus important à destination des professionnels mais également du grand public.

● **Alain Guérineaud**

Coloriage

raf.dessins.free.fr

Nouveaux usages, nouveaux visages : un thème porteur pour un congrès FUB réussi

La foule se pressait lors de la 16e journée d'études de la FUB, qui précédait l'assemblée générale de notre fédération

Était-ce l'attrait du thème ou celui de cette belle ville de La Rochelle, qui a vu naître le vélo en libre service, avec son célèbre vélo jaune dès 1976 ? En tout cas, ceux qui ont fait le déplacement auront apprécié l'accueil chaleureux et le dévouement des bénévoles rochelais.

Les participants venaient d'horizons très divers, montrant ainsi combien le vélo touche toutes les sphères de la société : associative bien sûr mais aussi économique et politique. Vélo-Cité était heureuse de croiser parmi les congressistes un élu de la métropole bordelaise et plusieurs techniciens. Certes, il s'agissait de personnes déjà convaincues de l'intérêt du vélo, mais pour eux comme pour nous, il est bon de découvrir de nouvelles idées et de nouvelles pratiques, et de rencontrer les autres associations du réseau.

Les sujets abordés ont été très variés, certains bien connus (aménagements, modération de la vitesse), d'autres moins, comme les défis de mobilité en entreprise, la mobilité à vélo des personnes handicapées ou en insertion.

Vélo-Cité était représentée dans l'atelier « le vélo libère les codes », animée par un administrateur. Un adhérent intervenait aussi aux

côtés de l'adjoint du coordonnateur ministériel pour l'usage du vélo et d'un représentant du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), spécialiste des aménagements cyclables. La question était de savoir comment faire encore évoluer un code qui a été écrit pour les voitures, sans le rendre trop complexe, protéger les cyclistes sans leur imposer des règles contraignantes, ne pas s'arrêter aux règles pour modérer la vitesse mais aussi aménager et communiquer.

De nombreuses questions administratives ont également été débattues et soumises au vote, comme la hausse des taux des cotisations à la FUB dues par les associations membres, dont Vélo-Cité.

Moment traditionnel et fort attendu d'une année sur l'autre, l'assemblée a enfin joyeusement élu les lauréats du guidon d'or (Pont Sainte Maxence) et du clou rouillé (Saint-Maur des Fossés). Les « mérites » de ces deux communes peuvent être consultés sur le site de la FUB, http://www.fub.fr.

Vélo-Cité a animé après l'assemblée générale une séquence de « speed-cycling » sur le thème de la relation entre les bénévoles et les salariés. L'atelier a rassemblé des représentants d'associations employant ou souhaitant employer des salariés, et des salariés venus exprimer leur ressenti et leurs attentes. Entre les salariés militants, motivés mais hélas peu payés, et les administrateurs peu présents mais aux attentes multiples, les relations ne sont pas en effet celles d'un employeur et d'un employé classiques.

Le congrès s'est achevé par une balade à vélo organisée pour l'occasion autour du port de La Rochelle avec les participants, qui ont ainsi pu poursuivre les débats au grand air.

● **Danielle Cassagne et Ludovic Fouché**

Tables rondes et ateliers

Le matin avaient lieu deux tables rondes. La première, intitulée « Innovation d'usage : réapprendre le partage de la rue », invitait la réglementation, l'aménagement, l'apprentissage de la mobilité et le code de la rue à réinventer le partage de l'espace public. La seconde portait sur les nouveaux outils de promotion du vélo, depuis l'indemnité kilométrique vélo jusqu'au développement de vélos de fonction.

Un certain nombre de ces sujets étaient repris et détaillés dans les ateliers de l'après-midi. Le premier, Bike2Work (au travail à vélo…), s'attachait à convaincre entreprises et salariés des vertus des déplacements à vélo entre domicile et travail. Un autre traitait des aspects sociaux et solidaires du vélo, parfois bien au delà de nos frontières : avec le vélo, personne ne reste sur le bord de la route ! Un troisième, évoqué ci-contre, envisageait des simplifications et aménagements du code de la route qui soient propices au vélo. Le dernier, « Entreprendre à vélo : de la start-up à la ride-up » rassemblait une belle palette d'entreprises inventives proposant des services à vélo – des vélos de toutes sortes, adaptés à leur fonction particulière.

La journée s'est terminée sur une dernière table ronde : « Le vélo, le futur d'aujourd'hui ». Le titre seul donnait déjà à réfléchir !

Du bien mieux au Carrefour Market Saint-Jean

À la faveur d'une rénovation générale du supermarché Carrefour Market de Bordeaux Saint-Jean situé près de la gare rue de Saget, et de ce qui ressemble pour le parking à une concession à Urbis Park, l'accueil des clients s'est nettement amélioré. Entièrement refait, le parking a été planté des arbres réglementaires et… d'arceaux vélos ! Idéalement situés sous l'auvent du bâtiment près de l'entrée, ces drôles d'arceaux sont fort pratiques et très utiles : on ne sait pas si on doit remercier Carrefour, Urbis Park ou les deux, mais en tout cas bravo !

Insolite

Que faut-il comprendre à la lecture de ce panneau bleu tombé du ciel et sans aucun rapport avec l'environnement alentour ?

En réalité, il faut s'en réjouir : ce panneau incohérent situé à l'entrée du pont Saint-Jean rive droite (récemment reconfigurée avec de nouveaux carrefours à feux) remplace l'horrible panneau « interdit aux vélos » qui trônait là depuis des décennies. J'ai donc essayé. Je me suis lancé sur la file de droite, depuis le carrefour du lycée Trégey. Je me suis arrêté aux nouveaux feux, devant les voitures, donc potentiellement en infraction car il n'y a pas de sas cycliste. J'ai démarré, sans forcer plus que de raison. Et là surprise : pas de klaxon, pas de frénétique écervelé à quatre roues prêt à vous pousser pour passer d'abord, pas de dépassement à 12 cm de mes pédales, plus rien de tout ça ! On m'a laissé tranquillement rejoindre la piste sur le pont. Soit, c'est un peu hâtif pour en tirer des conclusions générales sur les nouvelles capacités de partage et de courtoisie des automobilistes se rendant en retard à la gare, mais voilà bien un boulevard en voie d'apaisement !

● **Ludovic Fouché**

Une première victoire sur le pont de Pierre

Votre association préférée avait lancé l'an passé l'idée de fermer le pont de Pierre aux voitures. Le croiriez-vous, voici la ville de Bordeaux convaincue, et la chose va être testée ! Ce rêve deviendra réalité le 2 juillet prochain. Dans un premier temps, seule la voie aval (de la rive droite vers la rive gauche) sera fermée aux voitures et transformée en couloir de bus accessible aux vélos. Voilà qui offrira plus de place et de sécurité pour les piétons qui retrouveront l'entièreté du trottoir aval pour déambuler. Ce sera également l'occasion de supprimer une importante discontinuité cyclable, dans la rue qui descend du pont de Pierre vers le quai de Queyries. On évoque également une reconfiguration de la circulation sur l'avenue Thiers. Enfin, si les reports de circulation automobile sur les autres franchissements se passent correctement après cette fermeture, il y a bon espoir de voir la mesure pérennisée, peut-être même étendue à l'autre sens.

Bordeaux 8e ville cyclable au monde !

On pourrait s'en réjouir… sauf que ce même classement avait élevé Bordeaux 4e ville mondiale du vélo il y a deux ans ! Sacré chute donc. Cela ne traduit malheureusement que la réalité du terrain, où la place du vélo ne progresse plus vraiment dans la Métropole, ce que nous ne cessons de dénoncer depuis de nombreux mois… Cette chute dans le classement est en fait une stagnation, d'autres villes ayant mieux progressé en 2015 que Bordeaux (on veut bien le croire vu qu'ici ça n'avance plus). Le critère « progression de la ville dans le domaine du vélo » est en effet prépondérant dans la constitution de ce classement. Paraît-il que la fermeture du pont de Pierre pourrait nous faire remonter… mais la suppression de la piste du pont François-Mitterrand nous fera replonger ! Dans tous les cas, les conclusions de la société à l'origine de ce classement sont formelles : Bordeaux a besoin d'un nouveau souffle pour faire à nouveau progresser la place du vélo en ville.

Retrouvez l'ensemble du classement établi par Copenhagenize sur http://www.copenhagenize.eu.

● **Ludovic Fouché**

Brazza

Vélo-Cité a participé à un atelier vélo concernant l'aménagement du quartier Brazza, au débouché du pont Chaban-Delmas sur la rive droite. Le projet urbain est organisé autour de trois ou quatre grosses allées perpendiculaires aux quais (appelées lanières), très larges (entre 30 et 40 m) où il y aura donc de la place pour les vélos. Ces lanières seront reliées entre elles par des places publiques et par un réseau de venelles parallèles à la Garonne qui devrait permettre aux cyclistes de circuler dans tout un quartier apaisé. Espérons que ces venelles ne soient pas, comme à Ginko, laissées aux mains des promoteurs, qui ne manqueraient pas d'y installer clôtures et portails pour les rendre accessibles aux seuls résidents, au nom de la « tranquillité publique ». On espère aussi que les résidences seront équipées de locaux vélos correctement conçus, pour ne pas être un frein rédhibitoire à l'envie d'utiliser son vélo au quotidien (accès facile, dispositif d'accroche du cadre…).

Seul gros point noir à notre sens pour l'ensemble du projet : aucun aménagement cyclable n'est prévu sur ce qui sera le prolongement vers le nord de la rue de Queyries jusqu'à la rue Chataigneau (et le rond-point André-Ricard), le long de l'actuelle voie ferrée industrielle qui dessert les Grands moulins, quand bien même cette rue de ceinture du quartier est vouée à desservir de nombreux bâtiments tertiaires ou artisanaux. En fait, les équipes du projet comptent sur la reconversion future de cette voie ferrée en coulée verte parallèle à la rue de Queyries (c'est la « Brazzaline », incluse dans le projet Brazza), voie ferrée qui pour l'heure est encore utilisée (un train par semaine desservant les Grands moulins) ; vu le temps que ce genre de procédure peut prendre, on peut être inquiet sur ce point et craindre de ne pas avoir pendant longtemps de solution cyclable sur un pan entier du quartier.

Enfin, le problème de la liaison du quartier avec l'avenue Thiers n'est pas non plus résolu ; il s'agirait de transformer une ou deux rues du quartier d'échoppes Jean-Jaurès en rues pour vélo.

● **LF**

C'est gagné !

Il aura finalement fallu attendre la construction de la Cité du vin pour voir apparaître une nouvelle bande cyclable demandée depuis longtemps par Vélo-Cité, entre le pont Chaban-Delmas et le pont tournant des bassins-à-flot. C'est maintenant chose faite !

Le tram D au Bouscat et à Eysines

La nouvelle ligne de tram, dont les travaux ont démarré depuis peu, va desservir le quart nord-ouest de l'agglomération. Elle reliera la place des Quinconces à Eysines. Mais quid des cyclistes ?

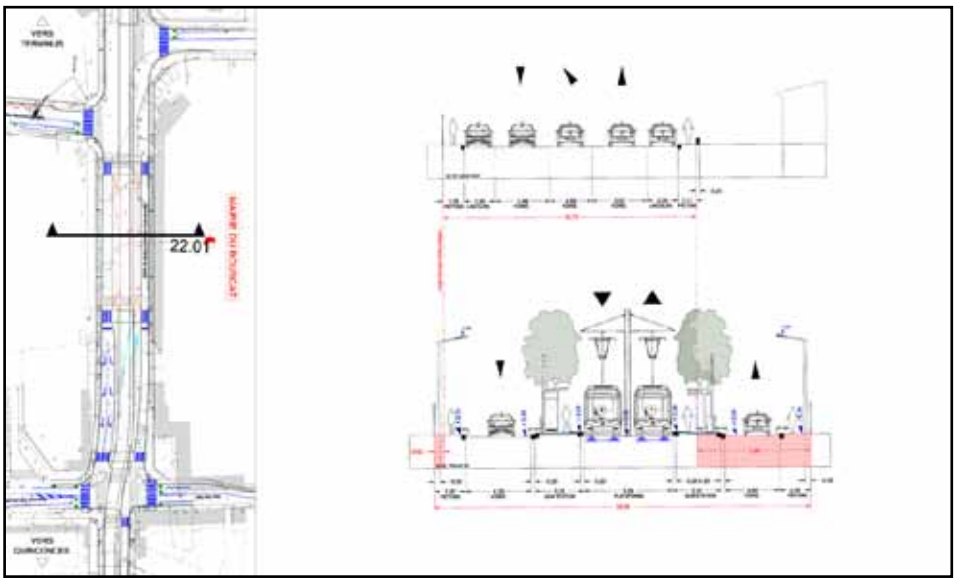

Le tracé de cette ligne emprunte la rue Fondaudège puis la rue Croix-de-Seguey jusqu'à la barrière du Médoc. Il se poursuit avenue de la Libération, au Bouscat, presque jusqu'à la rocade. Là, il bifurque à gauche, avenue de l'Hippodrome, et traverse la rocade par un pont existant rue Jean-Jaurès. Après, il continue plus ou moins en ligne droite, par différentes rues jusqu'à son terminus, la station Cantinolle avenue du Tailllan-Médoc. Un tracé qui devrait permettre (enfin !) à pas mal de Bouscatais et d'Eysinais de laisser leur voiture au garage et de rejoindre dans un temps connu la barrière du Médoc, le centre de Bordeaux ou d'autres secteurs de l'agglomération via le réseau existant. Qui a déjà pris la liane 5 à Eysines aux (nombreuses) heures de fort trafic comprend bien l'intérêt de la chose !

Dans les bulletins précédents (n°131 et 132), nous avions présenté les problèmes que poseront cependant aux cyclistes les aménagements prévus sur la partie bordelaise de cette ligne.

Intéressons-nous maintenant à ce qui est prévu au-delà de barrière du Médoc. Reprenons la ligne à partir de son terminus, avenue du Taillan-Médoc. Si on regarde les plans, tronçon par tronçon, on constate que du terminus jusqu'à la station Sainte-Germaine, c'est-à-dire au passage du tram sous la voie ferrée du Médoc, les cyclistes sont assez généralement pris en compte : pistes bidirectionnelles ou pistes unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. Il faudra quand même examiner les plans, un par un, plus en détail, pour voir si la continuité cyclable est bien prévue, surtout au-delà de la rocade. Mais la situation est bien meilleure que dans la section suivante dont nous allons traiter plus bas. Une surprise même : sur le pont qui permet la traversée de la rocade, les voitures et le tram utilisent les mêmes voies alors que les vélos rouleront sur deux pistes unidirectionnelles de 1,60 m de large, de part et d'autre des voies. Comme quoi, quand on veut…

Mais entre la barrière du Médoc et la station Sainte-Germaine, rien ne va plus pour le cycliste, pour qui rien n'est prévu. La circulation automobile se fera en sens unique, dans le sens sortant, entre la barrière du Médoc et la rue Paul-Bert (en gros au niveau de la concession Renault, aujourd'hui transférée à Bruges). Sur cette section les voitures rouleront souvent sur la voie du tram. Une situation assez semblable à celle de la rue Achard, à Bacalan (photo ci-dessous). Les cyclistes sortant de Bordeaux devront trouver leur place comme ils pourront, entre les rails du tram et les voitures. Allez tester rue Achard : il vaut mieux avoir une très bonne pratique du vélo pour s'en sortir sans mettre pied à terre fréquemment ou sans monter sur le trottoir. Quant aux cyclistes roulant en direction de Bordeaux, ils devront trouver un autre itinéraire. Ce ne sera pas chose facile car on imagine que les axes de rentrée sur Bordeaux vont être pas mal occupés par la circulation automobile. Entre la rue Paul-Bert et la station Sainte-Germaine (en gros vers Jardiland), les voitures retrouvent le double sens, avec de bonnes largeurs de voie à certains endroits (schéma ci-contre). Mais là encore, rien de prévu pour nos deux roues. Sous la voie ferrée du Médoc, les cyclistes ont perdu les pistes existantes, mais le tram et les voitures passent à l'aise. Que dire de ce projet, si ce n'est reprendre ce qu'écrivait Ludovic Fouché dans un précédent bulletin : « Nous sommes certains, compte tenu des évolutions des mentalités, que s'il était conduit dans quelques années, un tel projet serait conçu avec une solution cyclable bidirectionnelle ». Imaginez un grand axe d'Eysines à la place Tourny, réservé aux trams, vélos et piétons, avec accès bien sûr aux véhicules de livraison. Sûr que cela ferait sérieusement grimper la fameuse « part modale » du vélo.

Une réunion est prévue avec les techniciens de Bordeaux Métropole pour discuter des aménagements possibles de ce projet. Que demander ? Que des pistes soient tracées là où la largeur des voies le permet, quitte à supprimer des places de stationnement (des parkings sont en construction le long du tracé), que des possibilités de retour vers le centre de Bordeaux soient prévues en double sens cyclable, et que des itinéraires par de petites rues parallèles soient définis et réellement sécurisés pour les cyclistes. Des possibilités d'amélioration existent.

● Georges Chounet

La vie est dure au cycliste, rue Achard

Cenon : Vélo-Cité au travail

Votre association préférée a initié un travail de longue haleine avec l'aide du pôle mobilité de Bordeaux Métropole, visant à la réalisation d'aménagements cyclables à moyen terme sur le boulevard de l'Entre-Deux-Mers à Cenon, dans sa portion comprise entre la piscine Galin et la côte de Monrepos. Vaste défi ! Mais finalement, cette autoroute urbaine est tellement large qu'il y a la place d'insérer des bandes cyclables sur l'ensemble du parcours, principalement par réduction de la largeur des files de circulation existantes, suppression des bandes d'arrêt d'urgence et fermeture des voies d'insertion désuètes et disproportionnées. Quelques points sont encore à peaufiner, et nous attendons un retour de Bordeaux Métropole quant à la suite à donner à ces propositions.

Bègles-Bouliac

La piste du pont François-Mitterrand menacée

Photo Fabien Cottereau

Le conseil de Métropole du mois de janvier, consacré à la mobilité, a entériné une bien fâcheuse décision : supprimer purement et simplement la piste cyclable existante le long de la rocade sur le pont François-Mitterrand, afin de résorber le rétrécissement à deux files qui se trouve en amont du pont rive gauche. Justification avancée : le nouveau pont Jean-Jacques-Bosc permettra le franchissement pour les cyclistes dans de meilleures conditions. Soit, mais cela engendrera un détour de plus de 3 km ! On nous avait pourtant promis une nouvelle passerelle, mais son coût élevé (on parle de 7 millions d'euros) ne se justifierait pas au regard de la faible fréquentation de cette piste.

Car des tests ont bel et bien été réalisés, début avril, mais il faisait à cette période un temps exécrable et peu de cyclistes ont été recensés.

Si la piste disparaît, la voiture restera la seule solution pour rejoindre Bouliac depuis Bègles, alors même que les projets urbains se multiplient dans le secteur, et que l'attrait que peuvent avoir les zones commerciales de part et d'autre du fleuve justifie de pouvoir traverser facilement. C'est à la voiture qu'il faut faire faire des détours, pas aux cyclistes ! Vélo-Cité cherche donc des solutions pour éviter le pire, et des bonnes volontés pour aller porter la bonne parole.

● **Ludovic Fouché**

Transporter son vélo

Avec l'été qui arrive, de nombreux cyclistes vont s'interroger sur la meilleure façon de transporter leur petite reine sur leur lieu de vacances. Et la chose se complique lorsqu'il y a plusieurs vélos dans la famille. Voici quelques pistes

Aujourd'hui, on va traiter du transport en voiture. Il existe trois grandes familles de porte-vélos : sur le toit, sur une boule d'attelage ou sur le coffre pour les systèmes dits « sac à dos ».

Pour une utilisation ponctuelle, un système « sac à dos » sera suffisant ; par contre, pour des escapades régulières et/ou des vélos lourds, il vaudra mieux opter pour un dispositif sur boule d'attelage. Les supports de toit ont encore quelques adeptes, surtout pour des vélos légers et craignant les chocs… mais attention justement aux branches ou aux passages trop bas ! Le principal défaut de ce système est la prise au vent qui augmente sensiblement la consommation de carburant.

Quel que soit le système choisi il devra avant tout être solide et sûr. Il serait dommage de perdre votre beau vélo tout neuf sur l'autoroute, surtout s'il rebondit sur la voiture qui vous suit. C'est bête à dire, mais ce type d'accident se produit tous les ans. Donc attention à ne pas surcharger le système et à s'assurer régulièrement qu'il est solidement fixé. Les petites vibrations ont parfois des effets pervers… Attention aussi aux frottements contre la carrosserie : des protections complémentaires en mousse sont souvent très utiles.

Enfin, une sécurisation des vélos contre le vol avec câble antivol évitera que vos montures s'envolent (encore !) lors d'un arrêt sur un parking.

N'oubliez pas que les feux arrière de la voiture et sa plaque d'immatriculation doivent toujours être visibles. Si ça n'est pas le cas, installez une rampe de signalisation associant l'éclairage arrière et le numéro minéralogique (il faut donc prévoir le branchement électrique nécessaire).

● **Alain Guérineaud**

Avantages et inconvénients des trois systèmes

Porte-vélo arrière (« sac à dos »)

+ Le moins coûteux et le moins encombrant. + Mise en place des vélos facile.	– Impose généralement l'utilisation d'intercalaires en mousse pour éviter les frottements. – Condamne l'ouverture du coffre ou de la porte arrière. – Les sangles peuvent s'emmêler.

Porte-vélo de toit

+ Excellente protection des vélos et pas de risque qu'ils s'abîment entre eux. + Fixation sûre et rapide. + Libère le coffre. + Visibilité totale vers l'arrière .	– Difficulté pour installer les vélos en hauteur. – Empêche l'accès à certains parkings et autres lieux limités à 1,90 m de hauteur. – Nécessite des barres de toit. – Surconsommation de carburant.

Porte-vélo sur attelage

+ Accès aux vélos très simple. + Possibilité sur certains modèles de basculement permettant l'accès au coffre.	– Le système le plus coûteux : impose l'installation d'un attelage. – Fixation sur la boule d'attelage parfois physique.

MOTS CROISÉS n° 64 par Anne Dicky

Horizontalement I. Avec mille autres, d'après Juppé (trois mots). — **II.** Trémoussements hygiéniques. — Passé. — **III.** Au cœur de la banque. — Corrigé. — Recadrage. — **IV.** Tel le Brequet Deux-Ponts. — **V.** Sigle de pharmacie. — Dépresseur. — **VI.** Chasseur végétarien. — Lettres de chaque glossographe. — **VII.** Prénom scandinave. — Après manger pour la santé. — **VIII.** Enlevé. — Faux-salinier. — **IX.** Vieux druide. — Voyelles. — **X.** Vont et viennent. — **XI.** Acronyme du Christ. — Pianiste allemand. — Secundo. — **XII.** Demi-dieu. — Mont. — Unité de mémoire (sigle). — **XIII.** La vie après la mort.

Verticalement

1. Ne peut payer ses dettes. — **2.** Mis à disposition sur ordre. — **3.** Vieille ville. — Copeaux de métal. — **4.** L'Eurafrique (deux mots). — Sous-affluent de la Garonne. — **5.** Criblé de dettes. — À propos de l'âne. — **6.** Plombé. — Qui rayonne dans le mauvais sens. — **7.** Pilla. — Sorte de balance. — **8.** Prénom germanique. — Interpol (sigle). — **9.** Le très grand Nord. — Épreuve inversée. — **10.** Migrante. — **11.** Personnage biblique. — Un Apache. — **12.** Avant la construction des LGV.

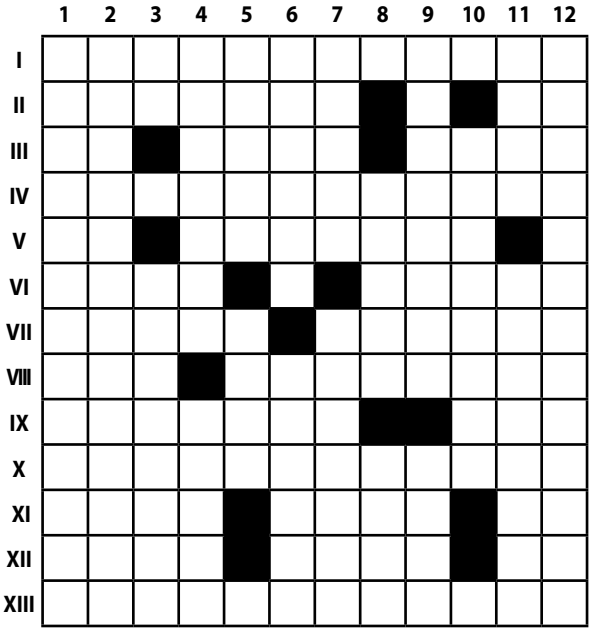

Voyage en auto avec un petit vélo dans la tête (première partie)

Lorsque j'ai annoncé au très respecté président de Vélo-Cité que je partais pour deux semaines alors que l'association faisait face à une surcharge d'activité (travaux, recrutement…), il m'a posé une condition : rédiger pour notre bulletin un article relatant ce périple

Zwolle, design et vélo : « tulipe d'or » 2014 !

Je vais donc essayer de relever ce défi, et c'en est un que de raconter un voyage de plus de 3 700 km en voiture de la frontière belge à la Suède, sur les autoroutes les plus chargées d'Europe, parmi des milliers de camions. Mais rassurez-vous, de tout cela, pas plus que de notre bilan carbone, il ne sera question dans ce récit. Vous comprenez déjà le choix de ce titre ? Un petit vélo dans la tête…

Cette expression, vous la connaissez certainement, mais rappelons qu'elle désigne une personne qui nous semble un peu folle… sans qu'on sache si elle l'est vraiment ou simplement originale ! Quand je repense aux milliers de camions que nous avons doublés, suivis ou croisés sur les portions les plus fréquentées des autoroutes belges, hollandaises et allemandes, je me dis que nous sommes effectivement plus proches de la débilité mentale que de la sympathique originalité. En fait, je veux prendre cette expression au pied de la lettre, comme notre association cousine de Grenoble qui l'a choisie comme patronyme. Que vous me croyiez ou pas, j'ai fait ce voyage en auto avec le vélo en tête.

Comment pouvait-il en être autrement, en partant de la banlieue de Roubaix (sans même évoquer ses vélodromes et sa célèbre course), à quelques mètres de cet ancien canal, longtemps abandonné et véritable décharge pendant trois décennies, devenu une des voies vertes de l'Eurométropole, dans ce corridor transfrontalier, jalonné d'itinéraires cyclables réalisés par des partenaires souvent présentés comme inconciliables : la métropole lilloise aurait donc réussi, grâce aux fonds européens, à réconcilier les flamands de Kortrij (Courtrai) et les wallons de Tournai ? Aujourd'hui, des deux côtés de la frontière, nous sommes sur un tronçon de l'Eurovélo 5 qui va de Londres à Brindisi. Une carte interactive des itinéraires cyclables est disponible sur le site de l'Eurométropole et du côté belge, il existe un outil très performant, le fameux réseau des « nœuds vélo » qui permet de composer son propre parcours individualisé : rendez-vous sur Fietsnet.be ! Je rêve… ce sera pour un autre voyage.

Car nous venons de rejoindre l'autoroute, direction Gent, Antwerpen… et ce n'est plus le moment de rêver, au milieu de ce flux de camions, co-pilotage indispensable, pour suivre les informations du GPS et des panneaux électroniques ou directionnels. Ralentissements, bouchons… Même géolocalisés, nous ne pouvons y échapper ! Le passage symbolique de la frontière néerlandaise se fait sans difficultés et le bitume a remplacé le revêtement en béton des autoroutes belges. La circulation devient plus fluide et nous nous rapprochons de notre pause à Utrecht. Comment ne pas sortir de l'autoroute, quand on connaît la réputation de cette ville pour le vélo, et pas seulement comme ville-départ du dernier Tour de France ? Les chiffres de la pratique du vélo, dans cette ville d'un peu plus de 300 000 habitants, sont impressionnants :

- 100 000 cyclistes quotidiens,
- 96 % des ménages possèdent un vélo ou plus et 50 %, trois vélos ou plus,
- l'itinéraire le plus fréquenté voit passer 25 000 cyclistes par jour (d'accord, y'en a qui sont comptés deux fois),
- le plus grand parking à vélos du monde (gare centrale) : 12 500 places et 33 000 en 2020,
- un réseau express vélo de cinq routes,
- le premier système au monde pour guider les cyclistes vers les places de parking.

Tous ces chiffres me donnent le vertige et je rêve de nouveau… à ce que nous aimerions voir ici, à Bordeaux… Science-fiction, peut-être pas, mais dans 20 ou 30 ans ?

Et il n'y a pas qu'Utrecht ! Lors de ce même voyage, mais au retour, j'ai découvert par hasard une autre ville, Zwolle, élue la ville la plus cyclable des Pays-Bas en 2014. Là encore, les innovations au service des cyclistes sont légion : tunnels, ponts, rond-points, parking gratuit et surveillé, application « mode bike » pour inciter les ados à ne pas circuler en utilisant leur smartphone et ainsi éviter des accidents de plus en plus fréquents. Toutes ces initiatives favorisent la pratique du vélo : plus de 50 % des déplacements, ce qui fait de Zwolle la ville où l'utilisation de la bicyclette est la plus élevée du pays. On l'aura compris, les villes, quelle que soit leur taille, rivalisent d'ingéniosité et investissent lourdement pour figurer dans le peloton de tête des cités « bike-friendly ». En 2016, c'est la ville de Nimègue qui a été récompensée par la très influente association de défense des cyclistes « Fietsersbond » (l'équivalent de notre Fub), et c'est elle qui accueillera Vélocity 2017. Le consultant danois Copenhagenize, qui établit un classement mondial des villes cyclables, a exclu de son échantillon les trop nombreuses villes hollandaises de taille moyenne, car elles étaient toutes susceptibles de figurer dans leur top 10. Voilà qui relativise encore la 8e place bordelaise ! Si on commence par exclure les bons élèves…

(à suivre…)

● **Pascal Derache**

Solution du n° 63

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	B	A	R	A	C	K	O	B	A	M	A
II	I	R	A	N	■	O	P	I	N	E	R
III	L	B	P	■	A	L	■	N	I	■	T
IV	L	O	I	E	L	K	H	O	M	R	I
V	E	R	E	S	B	O	■	M	E	U	F
VI	T	I	R	A	I	L	L	E	R	A	I
VII	A	S	E	■	■	■	U	■	A	I	C
VIII	O	A	S	I	S	■	L	L	■	■	I
IX	R	T	■	D	U	A	L	I	S	M	E
X	D	I	D	A	C	T	I	C	I	E	L
XI	R	O	C	H	E	E	■	O	A	L	L
XII	E	N	T	O	R	T	I	L	L	E	E

Sommaire du n° 133

1	Éditorial
2, 3, 4	Rendez-vous. Actualités
4, 5, 6	C'est passé
7	Bordeaux
8, 9	Communes
10	Pratique
11	Courrier. Mots croisés

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir… Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

Expéditeur : **Association Vélo-Cité**
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89
ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Le numéro 133 a été tiré à 400 exemplaires (+ 800 diffusés par mail).

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : il faut désormais contacter le CGEP (centre de gestion de l'espace public) concerné. Voici les numéros de téléphone. Les « DT » sont des directions territoriales.

Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Pensez à nous signaler votre appel (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

Pour les vélos épaves qui restent attachés aux arceaux ou autre mobilier urbain, il suffit de faire une demande à Allô Proximité au 05 56 10 33 33 (pour Bordeaux seulement… pour l'instant)

État des chaussées et pistes

CGEP Rive Droite, DT1 : **05 57 80 79 00** (Ambarès, Ambès, Carbon-Blanc, St Louis de Montferrand, St Vincent de Paul)

CGEP Rive Droite, DT2 : **05 56 40 64 00** (Artigues, Bouliac, Floirac, Lormont, Cenon)

CGEP Sud, DT3 : **05 56 87 75 50** (Bègles, Talence, Villenave d'Ornon)

CGEP Sud, DT4 : **05 56 07 74 00** (Gradignan, Pessac)

CGEP Ouest, DT5 : **05 57 92 79 50** (Mérignac, Le Haillan)

CGEP Ouest, DT6 : **05 56 70 69 50** (Eysines, Le Taillan, St Aubin de Médoc, St Médard en Jalle)

CGEP Ouest, DT7 : **05 57 93 60 00** (Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre)

CGEP Bordeaux, DT8 : **05 57 19 62 00** (Bx Nord, Caudéran, délimitation axe Judaïque/Intendance jusqu'aux quais)

CGEP Bordeaux, DT9 : **05 57 19 62 00** (Bx Sud, Bastide, St Augustin)

Et ce qui va avec

(boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bandes : **la mairie**
Pistes en site propre : **CGEP comme ci-dessus**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.
L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :
- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle (année civile)

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs…	5 €
Famille, association	20 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)
20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de* Association Vélo-Cité*)

Nom
Prénom
Date de naissance
Adresse électronique
Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :
électronique (PDF) ❑ papier ❑
Êtes-vous déjà adhérent ?
Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?
Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif
Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?